

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 9 (1921)

Heft: 124

Artikel: De-ci, de-là...

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256718>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comparons : si notre Constitution fédérale contenait un article de pareille inspiration, quelle force il donnerait à nos réclamations de même ordre que celles des femmes fonctionnaires allemandes ! Mais notre Constitution, qui a prévu tous les droits pour les hommes, n'en a pas prévu pour les femmes... parce qu'elle a été faite par des hommes seuls !

* * *

Nous trouvons dans le même numéro de *Jus Suffragii* (juin 1921) quelques détails intéressants sur l'activité des féministes autrichiennes. Il va de soi que la situation économique lamentable de ce malheureux pays n'a guère contribué à faciliter leur travail. Les journaux, notamment ont dû cesser de paraître, et pourtant quelle pléiade brillante, bien informée, et intéressante représentait avant la guerre la presse féministe autrichienne !¹ Privées ainsi du contact essentiel avec les femmes de la province, les leaders du mouvement ont cherché autre chose, et ont organisé des cours, qui ont eu lieu, avec un grand succès dans plusieurs quartiers de Vienne, et dans certaines communes. Les sujets traités ont été la nouvelle Constitution, les principaux problèmes politiques et économiques de l'heure présente, les partis politiques, etc — sujets qui, il ne faut pas l'oublier, présentent un intérêt autrement actuel et d'une portée autrement pratique pour les femmes autrichiennes qui sont des électrices, que ce ne serait le cas chez nous, où tout ceci risquerait de paraître bien théorique et aride à celles qui n'en voient pas l'application directe.

Le Conseil national des femmes autrichiennes a pris d'autre part l'initiative de grouper, pour une lutte plus urgente qu'ailleurs dans ce pays à population appauvrie et sous-alimentée, la lutte contre la tuberculose, toutes les Sociétés féminines, quelles que fussent leurs tendances politiques ou religieuses. Il en est résulté une organisation très puissante, le « Secours féminin », affiliée à la Croix-Rouge. Celle-ci vient de lancer un appel poignant aux Sociétés féminines étrangères : sur une population de 6 millions que compte actuellement l'Autriche allemande, 180.000 cas de tuberculose ont été officiellement constatés, qui risquent de propager autour d'eux la terrible maladie. A Vienne seulement, on compte que le 90% des enfants et des adolescents présentent les symptômes de l'infection tuberculeuse, et le 50% des enfants des écoles sont atteints de lésions de cet ordre. Et, en suite de la misère économique, hôpitaux et sanatoria se ferment les uns après les autres.

Aussi le Secours féminin autrichien a-t-il demandé aux organisations féminines d'autres pays de lui venir en aide, et il suggère le moyen suivant : que chaque membre de ces organisations fasse seulement le don d'une unité monétaire de son pays (shilling, franc, dollar, etc.). Avec le cours extraordinairement bas du change autrichien, la moindre somme versée ailleurs représentera un appoin considérable pour l'œuvre entreprise par le « Secours autrichien. » Nous pensons que nos grandes Associations féminines suisses ne resteront pas étrangères à ce mouvement.

J. GUEYBAUD.

P. S. — Le Congrès international organisé par la Ligue des Femmes pour la Paix et la Liberté vient de s'ouvrir à Vienne avec plein succès. Nous aurons sans doute l'occasion d'en reparler.

¹ Citons pour mémoire le *Bund*, organe du Conseil national des Femmes, la *Zeitschrift für Frauenstimmrecht*, le *Neues Frauenleben*, la *Frauenrundschau*, etc.

De-ci, De-là...

La Conférence annuelle pour 1921 de la Fédération abolitionniste internationale a été fixée à Rome, du 3 au 5 novembre. Le programme présente un intérêt tout particulier : y figurent en effet les sujets suivants : *L'évolution des services sanitaires en Italie en rapport avec les maladies vénériennes et l'étude comparative de ces services avec ceux d'autres pays* (prof. Santoliquido); *l'abolitionnisme et la situation juridique de la femme* (prof. Ferri); *l'abolitionnisme et l'influence morale de la femme*; *l'internement dans des maisons d'éducation* (Mme Avril de Sainte-Croix); *le traitement obligatoire des maladies vénériennes* (prof. During); *les autorités civiles et militaires doivent-elles recommander l'emploi de moyens individuels de désinfection?* (Dr Douglas), etc.

Les séances auront lieu au théâtre de l'Argentina. Le prix de la carte de participant est de 20 lire.

La Fédération adresse un pressant appel à tous ceux qui défendent les principes abolitionnistes pour leur demander de soutenir, non pas uniquement moralement, mais aussi financièrement, son travail plus nécessaire que jamais à un moment où l'immoralité tient le haut du pavé. Entre le déficit de la Conférence de Genève et le budget de celle de Rome une somme de 10.000 fr. lui est nécessaire. Adresser les moindres dons au Secrétariat, rue du Vieux-Collège, 3, Genève.

* * *

La Société d'Utilité publique des Femmes suisses a tenu à Soleure, les 20 et 21 juin dernier, son Assemblée-générale annuelle, qui a été, une fois de plus, un vrai succès. Environ 400 participantes étaient accourues de toutes les parties de la Suisse dans la pittoresque ville des bords de l'Aar, où leur été réservé le plus charmant accueil.

Le rapport présidentiel a été présenté par Mme Trussel, qui a donné de la sorte un aperçu de l'activité du Comité Central : lutte contre la tuberculose, création de maisons du peuple sans alcool, organisation de l'Ecole ménagère de Lenzbourg, démarches pour la réintégration dans leur nationalité suisse de femmes ayant perdu cette nationalité par le mariage et devenues veuves, etc. Les Sections, de plus en plus nombreuses, ont poursuivi une activité analogue dans leur rayon local, et plusieurs d'entre elles y ont encore ajouté la propagande en faveur de la Croix-Rouge et de la « Semaine suisse ». Les différentes Commissions ont également présenté leurs rapports, qui furent tous écoutés avec un vif intérêt : Commission pour la lutte contre la tuberculose, Commission pour la protection de la femme et de l'enfant, Commission directrice de l'Ecole de gardes-malades de Zurich, Commission de l'Ecole d'horticulture de Niederlenz, Commission de distribution de récompenses aux domestiques, etc., etc. Des élections, rendues nécessaires pour combler des vides creusés par des départs, ont édoutré la partie administrative : Mme Bally-Witzmann est nommée membre du Comité Central, en remplacement de Mme Bally-Prior, élevée à la dignité de membre d'honneur, et Mme Hentschen (St-Gall) et Stierlin (Meggen) entrent dans les Commissions de l'Ecole de gardes-malades et de récompense aux domestiques.

Une conférence du Dr Lauener, de Berne, médecin des écoles, introduit la discussion sur la question si brûlante à l'heure actuelle du logement, dans ses relations avec la santé publique. Il y avait bien là de quoi intéresser cette Assemblée féminine, et la discussion très animée qui suivit la conférence le prouva largement. Une résolution fut votée en conclusion, qui chargeait le Comité Central de démarches nécessaires auprès de l'Office fédéral d'Hygiène publique, pour le rendre attentif, dans l'élaboration de la législation fédérale concernant la lutte contre la tuberculose, à l'importance de la question du logement dans ses rapports avec la terrible maladie.

Signalons encore un banquet officiel, très animé, très fleuri, et au cours duquel s'échangèrent les paroles les plus aimables entre les autorités cantonales, municipales, féministes, et même poétiques..., puisque le poète soleurois, Joseph Reinhardt, avait tenu à être de la fête ! et l'on se rendra compte combien, en tous points, cette Assemblée fut un succès.

En réponse...

à nos appels, nous avons reçu :

I. Nouveaux abonnements

	Fr.	3 —
Mme D. (Genève) 1 abonnement	»	5 —
Par Mme M. (Neuchâtel) 1 abonnement	»	5 —
Par Mme R. (Clarens) 1 abonnement	»	5 —
Mme V. (Genève) 1 abonnement	»	3 —
Par Mme R. (Moudon) 1 abonnement	»	3 —
Par Mme G. (Genève) 1 abonnement	»	5 —
Mme D. (Espagne) 1 abonnement	»	6 50
	Fr.	30 50
Listes précédentes ;	»	393 —
	Fr.	423 50

II. Souscription au fonds de roulement

Parts à 25 fr. l'une

	1 part	Fr.	25
Mme R. (Clarens)	1 part	»	25
Mme B. (Canton de Genève)	1 part	»	25
M. le Dr M. (Lausanne)	1 part	»	25
Mme G. (Genève)	1 part	»	25
	4 parts	Fr.	100
Listes précédentes ;	79 parts	»	1970
	83 parts	Fr.	2075